

# **Les enjeux des élections départementales**

# Dépôts des candidatures

- Publication du Ministère de l'Intérieur
- Pour chaque binôme, la nuance politique est mentionnée.
- Dépôts des candidatures en préfecture du 09 au 16/02.
- Opérations de propagande : à partir du 09/03.
- Pour la première fois, les élections auront lieu dans tous les cantons. (Jusqu'alors, les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans).

# Les règles de l'élection

- Les dimanches 22 mars 2015 et en cas de second tour le 29 mars 2015.
- Dans tous les départements à l'exception de Paris, la Guyane et la Martinique.
- Premières élections départementales organisées.
- Elles remplacent les élections cantonales.

# Les nouveautés des élections départementales 2015

- Parité
- Premier tour
- Second tour
- Nouvelle Carte des Cantons

# Derniers taux de participation

## Élections cantonales 2008 / Métropole

### Premier tour

- à 12h : 22,25 %
- à 17h : 54,53 %

Taux de participation France: 64,87 %

### Second tour

- à 12h : 22,09%
- à 17h : 50,77 %

Taux de participation France: 55,45 %

## Élections cantonales 2011 / Métropole

### Premier tour

- à 12h : 15,70 %
- à 17h : 36,38 %

Taux de participation France: 44,32 %

### Second tour

- à 12h : 13,68 %
- à 17h : 36,20 %

Taux de participation France: 44,71 %

# Mode de scrutin

- Scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours.

# Circonscription électorale

- La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013
- Le code général des collectivités territoriales
  - "sur des bases essentiellement démographiques".
  - Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 16 mai 2013, a jugé qu'il était possible de déroger ...
  - Outre ces règles, la délimitation des cantons doit respecter deux autres exigences :
    - continuité territoriale de chaque canton
    - insertion dans un seul canton de toute commune de moins de 3 500 habitants.
- Le redécoupage des cantons a été publié en 02/14. Les nouvelles délimitations s'appuient sur les chiffres des populations légales publiées par l'Insee le 27/12/2013. Le nombre de cantons a été ramené à 2 054 (au lieu de 3 971 au 1er janvier 2013). Le nombre de conseillers départementaux à élire s'élève à 4 108.

# Cas particuliers : Paris, Lyon, Guyane, Martinique

- Paris
- Guyane et Martinique
- A partir du 01/01/2015, la Métropole de Lyon

# Crise des vocations pour la Source

- 2011
- 2015
- Réunion
- Assemblée sortante issue de deux scrutins

# Les causes de cette crise

- Dur, dur, la galanterie!
- Réforme territoriale
- Disparition des départements en 2020 ?

# Un risque majeur: la désaffection

- Contours de cantons parfois lointains
- La mobilisation repose sur les Partis : leur intérêt en vue des Régionales
- Mais combinaisons politiques tout aussi improbables

# Enjeux politiques à La Réunion

- Périmètre et règles d'élections chamboulées : fort degré d'incertitude
- La droite aura besoin d'alliés
- Les centristes en arbitre
- La gauche a renoncé
- Le poids des « non-alignés »
- L'absentéisme-participation
- Les Régionales en filigrane

# Un enjeu : la gestion des déchets

- Tergiversations depuis 1994
- En 2002, le premier PDEDMA
- Révision en 2011, trois axes :
  - Passer de 609 à 546 kg de déchets par an et par habitant (réduire nos déchets)
  - Trier : de 133 kg à 276 kg/an/habitant (trier et recycler)
  - Enfouir de 470 kg à 208 kg/an /habitant (stocker moins et mieux)
- Récemment un nouveau plan avec deux unités de valorisation énergétique :
  - Pour produire 10% de l'électricité réunionnaise
  - Mais forcément moins trier
  - Enfouir les mâchefers et les REFIOM hors département
  - Hors IOM interdits en 2020 ... Quid ? Quomodo ? Quando ?